

CPGE
université
concours

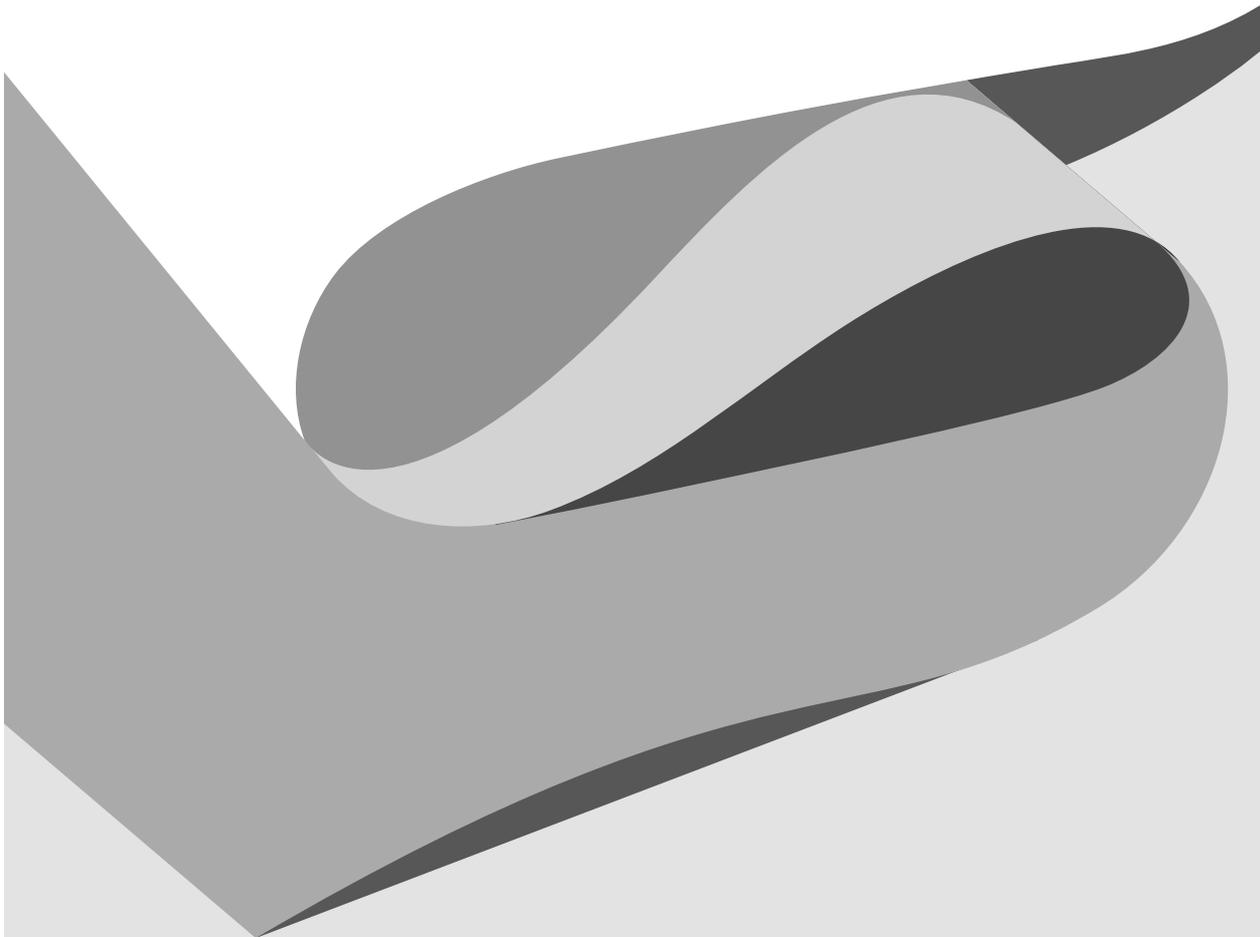
La dissertation littéraire

la méthode pas à pas

Marie-Laure Bellard



**Quelques principes
généraux sur l'exercice
de la dissertation
littéraire : un devoir
argumentatif
sur la littérature**



ON PEUT considérer l'exercice de la dissertation littéraire comme un exercice relativement artificiel, et c'est pour cette raison qu'il est largement codifié. Nous pouvons d'ores et déjà mettre en avant les fondements de l'exercice, sur lesquels nous serons amené à revenir successivement. Une dissertation littéraire, c'est :

- * un devoir argumentatif;
- * fondé sur une problématique relative au domaine de la littérature;
- * à laquelle on devra répondre en suivant une logique dialectique;
- * tout en conservant un dialogue constant et rigoureux avec les termes du sujet.

Un devoir argumentatif

Une argumentation a pour but de convaincre l'interlocuteur ou le lecteur. Pour ce faire, il convient de rappeler la définition de quelques notions essentielles :

- * **la thèse** : c'est l'idée, l'avis, la position dont on cherche à convaincre l'interlocuteur;
- * pour cela on va adopter une démarche logique qui va prendre appui sur des **arguments** qui sont les preuves théoriques de la validité de cette thèse;
- * et comme ces arguments sont généraux et théoriques, il faudra fonder leur légitimité en les étayant par des **exemples** qui sont des faits concrets et précis.

D'ores et déjà il est possible de dénombrer un certain nombre d'écueils qu'il faudra s'efforcer d'éviter. Pour les illustrer, nous nous appuierons sur le sujet suivant :

“ [...] il y a lire et lire. La vraie lecture commence quand on ne lit plus seulement pour se distraire et se fuir, mais pour se trouver. ”

Jean Guehenno, *Carnets du vieil écrivain*, 1971, Le Livre de Poche.

- * **L'affirmation infondée**. Une assertion n'est recevable que si sa validité est démontrée par un raisonnement, on ne peut croire une affirmation sur parole. Exemple : « *Jean Guehenno soutient que la "vraie lecture" ne consiste pas à "se distraire" (thèse). Effectivement, le lecteur s'identifie essentiellement à des personnages réels ou*

proches de la réalité (argument) ». Un tel argument a l'apparence de la logique puisqu'il est introduit par un connecteur exprimant le lien de causalité (« effectivement »). Néanmoins qu'est-ce qui garantit la validité de cet argument ? Pourquoi un lecteur s'identifierait-il à ce qui est réel ou en a l'apparence ? Quels sont les processus mis en jeu qui expliqueraient cela ? Le traitement de l'argument doit s'efforcer de démontrer sa validité par un raisonnement, faute de quoi le propos sera sanctionné au motif d'« affirmation infondée ». Dans notre cas de figure, si l'on avait cherché à démontrer qu'un lecteur s'identifie essentiellement à des figures réelles, on se serait, en outre, rendu compte que ce n'est pas si simple et que le rapport particulier qui se noue entre le lecteur et le personnage tendrait à prouver le contraire d'une telle affirmation qui pouvait pourtant sembler évidente à première vue...

- * **L'argument d'autorité.** L'argument d'autorité n'est pas un argument. Il ne se fonde pas sur la logique ou la démonstration mais sur le crédit de celui à qui l'on se réfère. Par exemple : « *La vraie lecture est celle qui permet au lecteur de "se trouver" (thèse).* En effet, comme le dit Marcel Proust, « chaque lecteur est, quand il lit, le propre lecteur de soi-même » (argument) ». Malgré le connecteur « en effet », cette citation de Proust ne démontre rien du tout : on table simplement sur le fait que la notoriété de Proust dans le domaine de la littérature emportera l'adhésion. Or, non seulement la notoriété d'une personnalité, quelle qu'elle soit, ne garantit pas la valeur de son propos (sinon l'exercice de la dissertation lui-même n'aurait plus aucun intérêt), mais bien souvent l'argument d'autorité conduit au raccourci et à la simplification qui peuvent même aller jusqu'au contresens puisqu'on ne se donne pas la peine d'expliquer ou de démontrer. Ici la citation de Proust est l'illustration d'une théorie sur la littérature qui dépasse de loin le cadre premier du sujet. On pourra bien évidemment s'appuyer sur Proust pour argumenter, mais à condition d'explicitier sa position et surtout de l'articuler avec son propre raisonnement, de l'intégrer à sa réflexion personnelle. C'est toujours notre propre démonstration qui prime, la référence à la pensée d'un tiers sert à l'enrichir ou à la préciser mais ne doit jamais s'y substituer.

* **L'absence d'exemple ou la simple référence.** Tout argument doit proposer son illustration à travers un exemple précis. L'illustration proprement théorique (référence à un texte critique, à des écrits philosophiques, sociologiques...) peut certes permettre de donner plus de profondeur et de poids à un argument mais elle ne peut se substituer à un exemple concret et précis concernant le domaine étudié, à savoir, dans le cas qui nous concerne, les œuvres littéraires. Elle prouve la pertinence et la validité de notre argument en situation. C'est pourquoi l'exemple ne peut se résumer à une simple référence, le nom d'un auteur ou le nom d'une œuvre. Il faut cibler l'élément qui éclaire l'argument et le commenter en explicitant le lien avec ce que l'on est en train de démontrer. De même, s'il est souvent bienvenu de s'appuyer sur des citations extraites d'œuvres littéraires, se contenter de reprendre quelques mots ou phrases sans en proposer une interprétation à la lumière de l'argumentation ne sert strictement à rien. La question du développement des exemples sera abordée ultérieurement.

Fondé sur une problématique concernant le domaine de la littérature

La notion de dissertation **littéraire** s'intéresse exclusivement au domaine de la littérature et aux phénomènes qui lui sont propres : écriture, langage littéraire, lecture, fonction de la littérature, etc. Éventuellement, certains sujets peuvent s'ouvrir plus largement au domaine de l'art en général. Si tel est le cas, la citation du sujet le fera apparaître. On peut prendre pour exemple le sujet suivant : « *L'écrivain (ou le peintre), l'artiste témoin de son temps est une invention et pour le besoin d'une cause ; il n'est que le témoin de lui-même. [...] L'écrivain (le peintre), l'artiste, est avant tout un homme qui se montre. Qu'il se cantonne dans son art ou qu'il s'engage, il fait son portrait¹.* » On voit bien dans cette citation qu'il est explicitement fait mention de « l'artiste » en général, et même du « peintre ». Dès lors, il est tout à fait concevable, voire souhaitable, d'aborder des domaines autres que la littérature dans le développement,

1. Jean Giono, Préface au *Tableau de la littérature française*, Paris, Gallimard, 1962.

et plus spécifiquement celui de la peinture. Néanmoins, même dans ce type de sujet, les trois quarts des développements resteront toujours consacrés au domaine littéraire.

On peut en outre subdiviser les sujets strictement littéraires en deux groupes :

- * des sujets **génériques**, à savoir des sujets ne concernant qu'un genre littéraire spécifique (le roman, le théâtre, la poésie...) à l'exclusion des autres genres. Dans ce cas, les développements, ainsi que les exemples choisis, devront exclusivement concerner le genre défini par le sujet. Ainsi, pour traiter un sujet portant sur le personnage de roman, par exemple, on n'analysera que des personnages de roman. Si, au cours du développement, on est amené à traiter du personnage de théâtre, ce sera nécessairement pour faire ressortir les spécificités du personnage de roman par comparaison, et la rédaction devra explicitement mentionner cette logique afin que l'on ne soit pas accusé de faire du « hors-sujet » ;
- * des sujets transversaux, « **transgénériques** », à savoir des sujets qui ne se limitent pas à un seul genre mais concernent la totalité de la production littéraire, voire artistique. Dans ce cas, les développements et les exemples pourront s'appuyer sur tous les genres d'œuvres, et il est même vivement conseillé de ne pas se limiter à un ou deux d'entre eux.

Quant à la notion de « **problématique** », elle est souvent un peu difficile à cerner et parfois mal comprise. On l'entend bien souvent comme une simple question, or ce n'est pas tant la nature interrogative qui est caractéristique de la notion de problématique que la spécificité même de cette question. Est « problématique » ce qui pose « problème », ou en d'autres termes ce qui ne peut aboutir à une réponse, à une affirmation simple et indiscutable. Par exemple, la question « quel temps fait-il aujourd'hui ? » n'est en aucun cas « problématique », malgré la forme interrogative, car il est aisé de juger si la réponse donnée à une telle question est vraie ou fausse. En revanche, une question du type : « doit-on accorder le droit de vote dès seize ans ? » pose problème car aucune des réponses qu'il est possible d'apporter n'est pleinement satisfaisante ; chaque réponse contient en elle-même des nuances ou des limites ; c'est en cela que réside le « problème ».

C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de formuler une problématique dans un devoir (dans une introduction notamment), il est parfois préférable d'exposer en quoi un sujet « pose problème », en quoi les idées qu'il véhicule ne sont pas simples et sont sujettes à discussion, que de vouloir à tout prix formuler une question en bonne et due forme qui prendra le risque d'être soit trop large, soit au contraire trop limitative.

À laquelle on devra répondre en suivant une logique dialectique

Tout d'abord il convient de préciser que nous définirons la notion de « dialectique » dans son acception la plus large, et non au sens strict que lui donne Hegel. Dans un sens large, la notion de dialectique est en lien direct avec celle de problématique : c'est, en effet, parce que les notions ou les idées abordées par le sujet de dissertation ne peuvent donner lieu à des affirmations simples ou péremptoires qu'il conviendra de les aborder dans leur complexité en empruntant des voies parfois différentes. La dialectique, comprise ainsi, vise à la fois à une forme d'exhaustivité dans l'approche du « problème » soulevé par le sujet, et à une certaine honnêteté intellectuelle : de même qu'il est hors de question d'adopter sans réserve l'opinion d'un auteur, si illustre soit-il, de même il n'est pas non plus question de rejeter son point de vue sans avoir auparavant pris soin d'examiner précisément les raisons, voire les subtilités, de sa prise de position.

Or la notion de dialectique, à l'instar de la notion de problématique, donne lieu à des **maladresses** parfois lourdes de conséquences. Mettre en évidence la relativité de la position d'un auteur, sa dimension réductrice, ou les limites de sa validité, ne signifie en aucun cas rejeter unilatéralement cette position. Car s'il était possible de la rejeter aussi facilement, elle ne serait par définition pas « problématique ». Ne pas prendre en compte cette nuance c'est s'exposer à l'**autocontradiction** dans un devoir, écueil lourdement sanctionné.

Reprenons l'illustration précédente d'un sujet sur la majorité électorale. Il est logiquement impossible d'envisager dans une première partie les raisons pour lesquelles il faudrait fixer le droit de vote à seize ans puis dans une seconde partie les raisons pour lesquelles c'est une mauvaise idée (ou pour l'énoncer avec des formulations simplistes

que l'on trouve parfois malheureusement dans des copies : « dans une première partie nous verrons que, oui, il faut fixer l'âge du droit de vote à seize ans puis, dans une seconde partie, nous verrons que non ». **La logique dialectique ne revient pas à penser qu'une idée est à la fois vraie et fausse** : une telle formulation serait définitivement illogique. Pour le formuler autrement, soutenir dans une deuxième partie l'opinion opposée à celle développée en première partie reviendrait à considérer toute la première partie comme infondée, et par conséquent inutile. La notion de « dialectique » ne repose donc pas sur une logique d'opposition stricte, mais sur celle de concession : une affirmation n'est pas vraie et fausse à la fois; elle est vraie mais uniquement dans une certaine mesure. Les raisons qui peuvent légitimer un tel changement de point de vue sont multiples :

- * soit en réduisant l'étendue de la validité de l'affirmation : par exemple : « Il est tout à fait envisageable d'abaisser l'âge du droit de vote à seize ans (1^{re} étape de la réflexion); cependant cela ne devrait concerner que les élections locales et non nationales (2^e étape) »;
- * soit en remettant en question les présupposés de l'affirmation : par exemple : « Il est tout à fait possible d'envisager le droit de vote à seize ans (1^{re} étape de la réflexion). Toutefois cela suppose que les jeunes aient pu bénéficier d'une formation à la citoyenneté et d'une sensibilisation aux questions politiques, ce qui n'est pas le cas dans notre société (Transition). Or, sans de tels prérequis, faire voter des jeunes de seize ans risque d'avoir des conséquences non négligeables. (2^e étape) »;
- * soit en s'appuyant sur le fait que le problème posé par l'affirmation dépasse les notions abordées dans sa formulation. Par exemple : « On peut effectivement envisager d'abaisser le droit de vote à seize ans (1^{re} étape de la réflexion). Néanmoins, ce n'est pas vraiment l'âge qui pose problème : on peut aisément se rendre compte que certains jeunes de seize ans ont une réflexion politique bien plus aboutie que des adultes (Transition). Ne faudrait-il pas dès lors plutôt soumettre l'obtention du droit de vote à la démonstration de certaines compétences ou connaissances? (2^e étape) ».

L'organisation d'une réflexion dialectique s'appuiera donc de préférence sur une logique de concession, une remise en cause des présupposés du sujet ou un dépassement du problème.

Toutefois il faudra veiller à éviter un autre des écueils dans lesquels on risque de tomber en voulant éviter l'autocontradiction : **le relativisme**, ou catalogue de points de vue. En reprenant le même exemple de sujet, on pourrait caricaturer l'écueil du relativisme ainsi : « Pour certains, le droit de vote à seize ans est tout à fait envisageable. Toutefois pour d'autres sensibilités politiques, cela n'est pas souhaitable. » Une telle logique n'est effectivement pas contradictoire, mais elle consiste simplement à juxtaposer des points de vue différents sans prendre parti à aucun moment, puisque ces deux points de vue sont examinés successivement sans vraiment qu'on les confronte pour aboutir à une réponse la plus absolue possible. Le but d'une dissertation n'est pas de faire le catalogue, aussi exhaustif soit-il, de toutes les réponses pouvant être apportées à une même problématique. Elle doit construire une réflexion, ce qui suppose que le rédacteur de la copie prend parti, ou du moins s'implique dans le problème soumis à son étude, là où la démarche relativiste se contente de garder une extériorité prudente face à ce qui est délicat. En outre, un développement doit aboutir à une réponse qui, aussi complexe et nuancée soit-elle, a la prétention d'être valable le plus absolument possible.

Enfin, dans des sujets qui s'appuient sur des citations assez longues pour permettre à leur auteur d'argumenter son point de vue ou de développer son opinion, on peut également envisager de **relever dans son raisonnement des erreurs logiques** qui peuvent avoir des conséquences sur la validité de son propos, comme on le verra plus loin.

Dans tous les cas, même si l'exercice de la dissertation demande au final à la réflexion de prendre parti au cours du développement, son propos ne doit jamais être catégorique, qu'il s'agisse d'explicitier le point de vue d'un auteur ou de le discuter. Ainsi il faut autant que possible bannir certaines expressions péremptoires du type : « on doit », « il faut », « il est évident que », « il convient que », « toujours », « jamais », « tout », etc. Il sera souvent préférable d'adopter un propos modalisé : « il semble », « on peut »..., avec recours au conditionnel plutôt qu'au présent de vérité générale, etc.

Outre cette question épineuse de la logique dialectique, **d'autres principes** doivent entrer en jeu dans l'organisation d'une réflexion, principes qui seront plus amplement développés ultérieurement en situation :